



La Semaine du Développement durable est pilotée chaque année depuis 2002 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie. Elle s'effectue sur la **base d'appel à projet** lancé auprès de tous les acteurs de la société civile.

(*) En Martinique, les manifestations pourront se dérouler du 1er au 21 avril 2013.

I – IMPULSION DONNÉE PAR LE MINISTERE EN 2013

En 2013, la SDD portera sur la « **transition énergétique** » en phase avec le débat national sur la transition énergétique porté par le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie. Comment passer d'une économie basée sur les énergies non renouvelables vers une économie basée sur les énergies renouvelables ayant pour objectif « moins et mieux consommer l'énergie » ? Un nouveau modèle de production et de consommation doit émerger.

Au-delà de la thématique annuelle sur la transition énergétique, l'appel à projet est ouvert à toutes les thématiques du développement durable (voir paragraphe n°IV ci-après)

II – QUI PARTICIPE ?

Entreprises, associations, organismes publics, collectivités, Services de l'Etat, scolaires, étudiants.....

III – QUEL TYPE DE PROJET ?

Les acteurs de la société civile sont invités à présenter un projet de type :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> un Village associatif, | <input type="checkbox"/> un forum | <input type="checkbox"/> une ballade, (pédestre, vélo, bateau) |
| <input type="checkbox"/> une visite-découverte | <input type="checkbox"/> une exposition, | <input type="checkbox"/> une plongée |
| <input type="checkbox"/> une journée Portes ouvertes | <input type="checkbox"/> une action pédagogique | <input type="checkbox"/> un parcours |
| <input type="checkbox"/> un festival | <input type="checkbox"/> une journée d'animation | <input type="checkbox"/> une pratique de sport nature |
| <input type="checkbox"/> une conférence, | <input type="checkbox"/> une projection de film | <input type="checkbox"/> ou une autre activité |
| <input type="checkbox"/> un colloque, | <input type="checkbox"/> un concours | |

IV – LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE PEUT PORTER SUR L'UN DES DOMAINES SUIVANTS :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Emplois verts/formation au développement durable | <input type="checkbox"/> Habitat | <input type="checkbox"/> Eau |
| <input type="checkbox"/> Ville durable | <input type="checkbox"/> Transport | <input type="checkbox"/> Tourisme/loisirs |
| <input type="checkbox"/> énergie | <input type="checkbox"/> Biodiversité | <input type="checkbox"/> Responsabilité sociétale des entreprises |
| <input type="checkbox"/> Déchets | <input type="checkbox"/> Alimentation | <input type="checkbox"/> sports |
| | <input type="checkbox"/> Achats courants | |

V – CRITERES DE SELECTION

Chaque projet sera sélectionné par un jury national. Pour être retenu, il devra :

- sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition énergétique
- Ou bien** présenter une action valorisant un changement de comportement en faveur du développement durable (le projet doit porter sur une action concrète et non être une intention, et devra être non lucrative).

VI - POURQUOI INSCRIRE VOTRE PROJET ?

Une visibilité nationale

Le site de la SDD référence chacune de vos manifestations qui est accessible à tous les internautes

Un kit de communication :

Vous téléchargez sur le site un kit de communication (logo officiel, bannière web, affiches. (L'envoi postal de l'affiche sera échelonné sur les 2 dernières semaines de mars 2013)

VII- COMMENT S'INSCRIRE ET OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

Cliquez sur le site www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

L'inscription se fait en 3 étapes :

- a) je crée mon compte :cliquez sur la ligne « *pas de compte ? Inscrivez-vous !* » (*nb* :Ne pas égarer ces codes, ils vous serviront si vous voulez inscrire d'autres projets) ;
- b) je remplis ma fiche structure (c'est à cette adresse que sera envoyé le kit de communication) ;
- c) je remplis 1 fiche pour un projet. La fiche projet correspond aux informations propres au projet enregistré.
1 fiche projet = 1 projet enregistré et labellisé = 1 kit de communication envoyé !

La date d'inscription est repoussée au 22 mars 2013 pour la Martinique

afin de pouvoir rédiger avant le 1er avril 2013 le calendrier des actions se déroulant sur le territoire de la Martinique

VIII-CONTACTS

Informations concernant la SDD ou les modalités d'inscription :

DEAL Martinique : Anne-Marie LUCHILO 0596 71 28 11

e-mail : anne-marie.luchilo@developpement-durable.gouv.fr

Communication : DEAL Martinique - Nathalie NÉRÉE : 0696 28 80 38

e-mail : nathalie.neree@developpement-durable.gouv.fr

IX – POUR VOUS AIDER, CONSULTEZ

<http://www.legrenelle-environnement.fr/>

<http://www.toutsurlenvironnement.fr/>

<http://www2.ademe.fr/>

(* En Martinique la SDD est prolongée jusqu'au 21 avril 2013 en raison des vacances scolaires.